Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2010)

Heft: 1867

Artikel: Le parti socialiste suisse vise juste mais court : le projet de programme du PSS n'enchante guère les militants : mais il pourrait motiver les membres d'un parti d'élis et de gestionnaires

Autor: Jaggi, Yvette

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1009801

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il a donc fallu que les activités sciemment délictueuses de la direction d'UBS conduisent l'établissement au bord du gouffre pour que le monde politique se réveille. Un monde politique qui a failli dans sa tâche de surveillance. En 2004 encore la Commission fédérale des banques approuve le modèle de risque présenté par UBS, malgré les réticences de la Banque nationale. La servilité des autorités, fascinées par le succès de ces voltigeurs de la finance et aveuglément soucieuses de la compétitivité de la place financière helvétique a conduit à la violation et du libéralisme – aide publique massive à UBS – et de l'Etat de droit – livraison d'une liste de clients aux Etats-Unis pour éviter à cette même UBS des poursuite pénales.

La leçon a-t-elle été comprise? On peut en douter. Les autorités n'ont pas saisi l'occasion du sauvetage d'UBS pour imposer à cette dernière des conditions strictes en matière de bonus et de fonds propres. Et les tergiversations actuelles – voir le parti libéral-radical empêtré dans son concept édenté d'argent propre – ne laissent pas présager une régulation publique efficace. Quant aux banques, elles ne rêvent qu'à un retour au courant normal des affaires. Le patron d'UBS n'a-t-il pas évoqué un taux de rendement des fonds propres si élevé qu'il ne paraît pas atteignable sans se prêter à nouveau au grand jeu du casino.

Peter Hablützel compte plus sur les règles que s'apprêtent à édicter les autres Etats et les organisations internationales et que la Suisse ne pourra ignorer. Mais notre pays, au vu de l'importance disproportionnée de son secteur financier, se devra d'être plus sévère encore. Et c'est alors que l'argument de notre compétitivité ressurgira...

Le parti socialiste suisse vise juste mais court

Le projet de programme du PSS n'enchante guère les militants. Mais il pourrait motiver les membres d'un parti d'élus et de gestionnaires

Yvette Jaggi (20 avril 2010)

En 1980, Rudolf Strahm, alors secrétaire central du parti socialiste suisse et futur conseiller national, publiait à la demande de la direction du PSS une *«lettre utopique»*. Postdatée du 2 janvier 2010, elle décrivait l'état de la social-démocratie helvétique une longue génération après la mise en œuvre progressive de la *«conception économique du socialisme fondée sur l'autogestion et la planification générale décentralisée»*. Bel exercice de simulation, destiné à nourrir le débat en vue du programme finalement adopté en novembre 1982 au Congrès de Lugano et théoriquement toujours en vigueur. Rudolf Strahm saluait la démocratisation de l'économie, notamment par l'essor des coopératives d'habitation et par l'accroissement du pouvoir des actionnaires comme des consommateurs. Il se plaisait à constater le développement de fonds de placement et de pension éthiques ainsi que la multiplication des entreprises sociales dans le secteur tertiaire, en particulier dans les services aux personnes et aux entreprises. Certes, la part démocratisée de l'économie ne se laissait pas exactement évaluer mais devait représenter une proportion non négligeable du produit intérieur brut.

Aujourd'hui, le même Rudolf Strahm, qui aura terminé sa carrière comme Monsieur Prix, prend toujours volontiers la plume (*Tages-Anzeiger* du 13.4). Dans sa langue habituelle, acérée et un peu désabusée, il parle du projet de septième programme du PSS, qui préconise la démocratisation de l'économie sans plus parler de cogestion, comme d'un texte plein de nostalgie. Ce terme, tout comme le qualificatif de passéiste, revient dans moult commentaires et commentaires de commentaires parus depuis le 7 avril, jour de sortie du projet rédigé par Hans Jürg Fehr, ancien président du parti, dont on se demande s'il a vraiment été lu (réponse de

Fehr à Strahm dans le *TA* du 19.4).

Les commentateurs semblent unanimes à regretter la disparition d'une mythique rupture avec le capitalisme, au profit d'une stratégie plus prometteuse et réaliste, sinon facile: la poursuite du nécessaire et long processus de démocratisation de l'économie. Processus particulièrement laborieux au temps des échelles extrêmes de la mondialisation des marchés et de l'individualisme croissant des citoyens-consommateurs. Les combats politiques n'ont pas cessé, mais ils sont désormais menés moins par des militants partageant certains principes que par des usagers sensibles à des objectifs plus immédiats, personnels et locaux. D'où l'emprise amoindrie des partis nationaux, PSS compris, et leur difficulté à se recentrer sur des valeurs qui dépassent les intérêts catégoriels ou les opportunismes électoralistes.

A cet égard, le projet de nouveau programme socialiste fait un effort aussi méritoire que méconnu de formulation et de rassemblement autour des principes de justice sociale et de solidarité. A cette dimension collective traditionnelle s'ajoute désormais la reconnaissance expresse d'une liberté individuelle fondamentale, celle de maîtriser sa propre contribution à la production de richesses et à la croissance économique. En clair, les travailleurs doivent pouvoir eux aussi tirer profit de leur activité et *«participer à tous les niveaux aux décisions dans les entreprises»*.

Il y a une trentaine d'années, le grand débat au sein du PSS portait sur l'opportunité de participer aux gouvernements, du Conseil fédéral comme des exécutifs cantonaux et communaux. Aujourd'hui, cette question est *de facto* tranchée par l'évolution favorable des rapports de forces électorales. Restent les entreprises, bastions du pouvoir non démocratisé – et non démocratisable selon la droite libérale et, jusqu'à tout récemment en tout cas, selon Harvard, sa référence académique universelle.

Les opposants aux conseils d'entreprise et autres formes de partage des pouvoirs au sein de l'entreprise ne manquent pas de relever que la gestion participative ne garantit pas la pérennité de la société commerciale. On l'a vu avec les grandes coopératives de consommation, qui ont abandonné le principes originels des *Equitables Pionniers* partageux pour devenir de prospères sociétés commerciales. On le voit avec les caisses de pension, gérées obligatoirement par une représentation paritaire des employeurs et des employés, ces derniers pouvant s'avérer d'audacieux investisseurs en mal de rendement immédiat.

En définitive, il se pourrait bien qu'il n'y ait qu'une seule véritable alternative, à peine mentionnée dans le nouveau programme du PSS: les entreprises dites du *«tiers secteur»*, dont la gestion obéit à des principes de durabilité (sociale, économique, environnementale et culturelle); elles poursuivent des buts non exclusivement lucratifs, aux antipodes de la maximisation d'un profit distribué aux bénéficiaires de bonus et/ou aux principaux actionnaires. La crise a mis en évidence les potentialités des entreprises modestes, relevant de l'économie réelle ou de la microfinance. On le sait, ces petites et moyennes unités de gestion ne livreront jamais qu'une fraction de la production nationale, sauf à perdre leur originalité. Mais elles représentent autant de démonstrations et d'expérimentations irremplaçables et motivantes. Ces initiatives, vous en souvient-il, avaient un nom dans les années 70 et 80 du siècle dernier: on les appelait les îles du futur.